

# Ensemble, protégeons les gravelots et leurs habitats



Le site que vous allez découvrir accueille des **habitats naturels riches** mais **vulnérables** !

## La laisse de mer du haut de plage

Elle est composée de débris naturels (algues, coquillages, bois, etc.), parfois accompagnés de déchets d'origine anthropique. Elle participe à la formation des dunes qui protègent la côte de l'érosion, sur les plages sableuses. La laisse de mer attire aussi de nombreux oiseaux, leur offrant de quoi s'alimenter et un lieu de nidification pour certains.

C'est le cas du **Gravelot à collier interrompu**, du **Grand gravelot** et du **Petit gravelot** qui nichent sur les plages et dunes de la façade maritime de Normandie et des Hauts-de-France.

Ronds comme des galets et courts sur pattes, ils parcourent nerveusement la vasière et le haut de plage à la recherche de nourriture. Sensibles au piétinement et au dérangement, les gravelots déposent leurs **œufs à même le sable ou sur les galets**.

Leurs nids et leurs poussins sont quasiment invisibles.

*Gravelot à collier interrompu*



*Grand gravelot*



*Petit gravelot*



Ces 3 espèces d'oiseaux sont rares et menacées. Protégées au niveau national et européen, elles sont en déclin en Europe.

## Comment les protéger ?



Je respecte la réglementation\* en contournant les zones de tranquillité balisées avec ce pictogramme.



Je tiens mon chien en laisse et le garde à mes pieds.



Je reste à plus de 50 m des adultes, des nids et des poussins.



Je privilégie le bas de plage (sable mouillé) pour me promener, je ne piétine pas la laisse de mer en haut de plage.

*\* Perturbation volontaire des espèces animales non domestiques protégées, passible de 750 € d'amende max.*

Entre le **1er avril** et le **31 août**, des zones temporaires de tranquillité sont mises en place et balisées sur ce site pour favoriser la reproduction des gravelots.

**Respectons-les !**



Pour en savoir plus :

